



La Rousselle et la Mar

Les historiens contemporains en conviennent, à l'instar de Jacques Le Goff : l'enceinte est le marqueur de l'identité urbaine ¹. En ce qui concerne Bordeaux, cependant, ce n'est que très récemment que les historiens l'ont affirmé. Et encore bien timidement, ou très ponctuellement. Ainsi pour J.-P. Trabut-Cussac, « la seconde enceinte de Bordeaux symbolise la puissance de la bourgeoisie urbaine... » ², alors que pour C. Jullian, il ne s'agit jamais que de « protéger le quartier des bourgeois » ³. Pour élargir le débat au-delà du Moyen Age, la prise en considération d'une valeur identitaire pour la première enceinte n'appartient qu'aux années 1990 avec l'ATP sur les enceintes et le DAF qui en découla, tous deux dirigés par Louis Maurin.

Avant le XXe siècle, les historiens n'ont une perception des enceintes que dans un cadre défensif. C'est pour défendre la ville contre les envahisseurs barbares que Bordeaux construit sa première enceinte. C'est pour défendre le nouveau et riche faubourg de Saint-Eloi qu'est construite la deuxième enceinte. C'est dans le cadre des guerres franco-anglaises que se justifie l'érection de la troisième enceinte. Camille Jullian dans son *Histoire de Bordeaux* se fait le champion de cette thèse et l'élabore en véritable système ⁴. Enceinte urbaine est alors synonyme de défense, de rempart ; elle se réduit même à cela. Toute enceinte étant par nature, par étymologie comme par logique, une structure continue qui enveloppe un espace, le rempart est nécessairement continu. Même quand on ne parvient pas à le reconnaître localement.

En réalité, l'enceinte, dans son essence, cumule de multiples fonctions qui se recoupent plus ou moins : identitaire, communautaire, structurante, défensive, etc. Ce marquage plurifonctionnel, et en bonne part idéologique, a ses sources dans l'Antiquité ; concrètement à Bordeaux avec la puissante enceinte du Bas-Empire, et chacun se rappelle l'orgueil avec lequel l'évoque Ausone. Antique, certes, elle est aussi clairement la première enceinte médiévale et c'est elle qui définit la Cité.

1. « ... la muraille fut l'élément le plus important de la réalité physique et symbolique des villes médiévales. S'il est probable que des motifs militaires furent à l'origine de la construction des murailles, celles-ci n'en constituent pas moins, sur le modèle des enceintes, antiques ou légendaires, définissant un espace sacré de la ville, l'élément essentiel pour la prise de conscience urbaine au Moyen Age. La muraille fut la base matérielle de l'identité urbaine et elle établit une dialectique du dedans et du dehors qui domina l'activité urbaine. » Jacques Le Goff dans Duby, G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, II, p. 198.

2. Renouard (dir.), 1965, p. 39.

3. Jullian, 1895, p. 139.

4. Jullian, 1895, p. 230 : « Pour défendre ce vaste et populeux quartier, on construisit un nouveau rempart » qui « ne fut achevé que sous la menace des armes françaises, vers 1227 ». P. 235 : la troisième enceinte « s'est ressentie de la hâte avec laquelle elle fut bâtie, sous la menace directe des armées françaises ». Etc.

Dans le même sens, on soulignera le remarquable témoignage de la seconde enceinte. Identitaire, elle coïncide avec la naissance de la Commune et l'affirmation d'une communauté bourgeoise et marchande. Structurante, elle réorganise la ville et rééquilibre ses pôles de pouvoir : au cœur du triangle défini par la cathédrale, l'Ombrière et l'*oustau de billa*, le marché s'appuie sur le Peugue et le port intérieur. Preuve de son rôle défensif, chacune de ses phases de construction attestées est consécutive d'une attaque contre Bordeaux. Greffée sur la fortification antique, elle fait de Bordeaux une ville médiévale qui s'affirme avec fierté : entrons par la porte principale, commandée par six tours, avec deux portails successifs ouverts dans deux murs parallèles bordés de deux fossés, entre lesquels se trouve à gauche l'Hôtel de Ville et à droite l'église de la Jurade, quasiment en situation de chapelle castrale, et puis au-delà une véritable troisième muraille, celle des maisons alignées, sans pontets, sans portes ni fenêtres. La puissance évidente d'un tel dispositif n'est cependant guère qu'un paravent dressé face au sud.

Le mur était-il double partout ? Non, répond Camille de Mensignac⁵, quand il fait le compte-rendu de ses observations⁶ lors de la restructuration de l'îlot qui abrite aujourd'hui le musée d'Aquitaine : « Comme conclusion à cette note, je puis affirmer que : sur les 1.250 mètres environ de murailles qu'enserrait ce nouvel accroissement de Bordeaux, 150 mètres ne comportaient qu'un mur et qu'un fossé et qu'il devait en être de même de la porte des Ayres à celle de Toscanam »⁷. Il a en effet observé une muraille, parementée uniquement sur la douve qui était à son pied, qu'il estime être, par comparaison avec les fortifications de l'impasse Bouqueyre, la défense extérieure de la deuxième enceinte. Et il n'a observé que celle-ci : devant le fossé « et presque à niveau » se trouvait le rocher ; derrière lui un niveau romain était continu, trois mètres sous les sols du XIII^e siècle, jusqu'à « toucher la façade de la rue Montaigne »⁸. La conclusion de Mensignac est manifestement contradictoire avec l'opinion de Drouyn, il le sait et cela ne semble guère l'attrister. Elle est surtout contradictoire avec un certain nombre de témoignages d'époque⁹. Manifestement, le dossier n'est pas aussi clair qu'on pourrait le croire, mais il n'est pas d'actualité de l'ouvrir à nouveau.

Sur le côté sud, l'enceinte double est bien attestée. Et à l'est ? Le propos que nous voudrions tenir dans le présent dossier est la démonstration d'une discontinuité des remparts médiévaux dans le quartier de La Rousselle. Ce qui ne signifie pas une discontinuité de la délimitation et du marquage urbains, nous le verrons aussi.

Pour apporter cette démonstration, contraire à la conception générale, nous nous sommes mis à plusieurs : dans un premier temps, Pierre Régaldo analysera la tradition historique sur les enceintes du côté de la Rousselle ; puis Frédéric Boutouille évoquera les origines de ce quartier, ses grandes dates et ses grandes structures ; Sandrine Lavaud amènera le témoignage des textes d'archive qui permettent de recréer un paysage urbain nettement différent de celui que l'on imagine traditionnellement ; Ezechieel Jean en étudiant les formes parcellaires montrera qu'il reste des vestiges encore perceptibles de ce paysage urbain, sans aucune trace d'enceinte médiévale ; enfin Wandel Migeon apportera une contribution archéologique, un peu périphérique certes, mais dont les conclusions donnent des indices indirects mais très nets de l'interruption des fortifications au sud du Peugue.

Cette approche plurielle, dans ses auteurs comme dans les disciplines qu'ils représentent ici, manifeste la volonté de croiser des données de tous ordres, historiques, archivistiques, paysagères, archéologiques... Ces raisonnements convergents mais aux perspectives différentes nous semblent nécessaires pour comprendre le passé. Et même parfois, comme ici, pour asseoir solidement une démonstration qui sort des normes ordinairement admises.

5. Mensignac, 1914.

6. Observations faites en 1880-81, plus de trente ans avant la publication de ce compte-rendu.

7. Mensignac, 1914, p. 71.

8. *Ibid.* p. 68-69.

9. Boutouille, 2003, p. 68.